



# LETTRE MENSUELLE CFE-CGC du Groupe Inetum

<https://cfecgc-inetum.fr>  
[contact@cfecgc-inetum.fr](mailto:contact@cfecgc-inetum.fr)

☎ 06 83 09 41 92

## Sommaire

|                         |   |
|-------------------------|---|
| <a href="#">Page 1</a>  | NAO 2023 : urgence sur le pouvoir d'achat |
| <a href="#">Page 2</a>  | Nos revendications NAO                    |
| <a href="#">Page 3</a>  | Stories / O'Saône                         |
| <a href="#">Page 4</a>  | Elections épisode 2                       |
| <a href="#">Page 6</a>  | CSE Grand Ouest / Grève                   |
| <a href="#">Page 7</a>  | Retraite                                  |
| <a href="#">Page 8</a>  | Forfait jours                             |
| <a href="#">Page 9</a>  | Agenda                                    |
| <a href="#">Page 10</a> | Contacts                                  |

N° 280 – 31 janvier 2023



## NAO 2023 : urgence sur le pouvoir d'achat !

L'inflation **moyenne** des prix (hors loyers et tabac) de 2022 a été de **6,3%** mais de **12,1%** sur l'alimentation et **15,1%** sur l'énergie (source [INSEE](#)) c'est-à-dire sur **les dépenses vitales** de chaque salarié de l'UES : cet état de fait est délétère pour le budget familial des salariés.

Par comparaison, il faut remonter à 1991 pour trouver un taux moyen d'inflation supérieur à 3%. Depuis cette date elle n'a dépassé 2% qu'en trois occasions : 2,1% en 2003 et 2004, 2,8% en 2008.

C'est d'ailleurs sur l'argument de « très faible inflation » que la Direction d'Inetum, autrefois Gfi, s'est toujours appuyée pour limiter l'augmentation de la masse salariale (moins de 2%), via des augmentations de salaires exclusivement individuelles laissant dans l'oubli chaque année plus de 40% des salariés.

En 2022, alors que les paramètres de contexte étaient totalement différents, la Direction a persisté à **laisser dans l'oubli 40% de l'effectif et n'a augmenté la masse salariale que de 3%**.

Personne n'y trouve son compte. Le caractère injuste de la politique salariale est renforcé.

Dès le mois de mai, les Organisations Syndicales avaient pourtant saisi la Direction pour que des mesures de compensation de la perte de pouvoir d'achat soient mises en place en urgence. Mais, en dépit de 3 journées de mobilisation des salariés (événements suffisamment rares en ESN pour qu'ils soient soulignés), la Direction n'a pas changé sa manière de faire.

L'engagement avait néanmoins été pris par le DRH d'examiner la situation lors des NAO 2023 : nous y sommes. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : **les salariés se sont appauvris, mêmes ceux qui ont été augmentés, et 40% n'ont rien reçu du tout !**

Avec une inflation prévisionnelle 2023 qui sera au moins du même niveau que celle de 2022, la **Direction d'Inetum a le devoir d'infléchir sa politique salariale afin de la rendre plus juste.**

En particulier **l'introduction d'un socle d'augmentations collectives (position que la CFE-CGC a toujours défendue) est devenue aujourd'hui un impératif** : aucun salarié ne saurait être laissé sur le bord de la route en cette période difficile.

Mais lors de la 2ème réunion de NAO du 25 janvier la Direction a fait la sourde oreille à nos revendications ([Cf. page suivante](#)).

Souhaitons que pour la 3ème et dernière réunion du 3 février, la Direction se ressaisisse et comprenne qu'il **est de son devoir d'augmenter tous les salariés !**

# Nos revendications NAO 2023

## Rémunération, temps de travail, partage de la valeur ajoutée

- **Augmentations collectives** : **6%** avec un minimum de 200€ net par mois,
- Augmentations **individuelles** : **+5%** de la masse salariale
- **Rattrapage** pour tous les salariés qui n'ont bénéficié **d'aucune augmentation individuelle de leur salaire fixe, depuis 2 ans et plus,**
- Versement de la «**prime de vacances**» prévue par la Convention Collective Nationale SYNTEC,
- **Suppression de l'écart de rémunération** entre les Hommes et les Femmes.
- Mise en place d'un accord d'intéressement sur 3 ans,
- Mise en place d'un Compte Epargne Temps,
- Revalorisation de l'indemnité télétravail à 15 € pour 1 à 4 jours de télétravail par mois et à 30€ au-delà
- Ouverture d'une négociation sur les frais de repas et d'hôtels (la note en vigueur sur les frais de mission n'étant plus du tout adaptée).
- Prise en charge par l'entreprise de 75% des abonnements, de courte ou longue durée pour les transports en commun et les vélos en libre-service,
- Mise en place du forfait mobilité durable,
- Doublement du montant de la **compensation Borloo** par trajet,
- Revalorisation de la valeur des **tickets-restaurant à 10 €.**

## Égalité professionnelle H/F et qualité de vie au travail

- Intégration dans le régime obligatoire des frais de santé de l'option « renfort hospitalisation » avec une prise en charge à 100% par l'entreprise,
- Intégration de l'OCIRP en complément de l'AG2R pour les prestations de rente dans le régime de prévoyance,
- Amélioration du compte épargne solidarité pour tous les salariés, par l'ajout de congés supplémentaires,
- Possibilité de disposer de ses RTTs et RTTe sans délai de prévenance pour tout salarié dont un enfant est malade,
- Prise en charge par l'entreprise du supplément de cotisation sociales nécessaire pour continuer de cotiser à la retraite sur la base d'un taux plein, afin d'éviter la réduction future de la pension de retraite pour les salariés **à temps partiel,**
- Prise en charge par l'entreprise du supplément de cotisation pour le maintien du versement du capital décès éventuel du régime de prévoyance sur la base d'un taux plein pour les salariés **à temps partiel.**

## Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels (GEPP)

- 5 jours minimum de formation par an et par salarié,
- Négociation d'un nouvel accord GEPP (le précédent étant caduc depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019),
- Négociation d'un accord sur l'emploi des seniors.



## Arrivée à Stories : 1<sup>ère</sup> vague du 2 janvier 2023

Le 10 janvier, vos élus **CFE-CGC** IDF, Katia Lespine, Olivier Maulmy, Ludovic Boulin et Patrick Desouche, étaient présents pour vous accueillir au bureau **CFE-CGC** situé au rez-de-chaussée du nouveau site « Stories » afin d'échanger avec vous sur vos premières impressions, et répondre à vos interrogations.

Comme à chacune de nos présences sur site, nous sommes également allés à votre rencontre afin de recueillir vos remarques et préoccupations que nous avons remontées immédiatement à la Direction :

- Des différences notables de températures dans les open space et surtout une importante sensation de froid ressentie par beaucoup d'entre vous (sensation confirmée par nos prises de température entre 17 et 20° selon les espaces). Suite à notre interpellation, la Direction a pris des mesures correctives dont l'efficacité reste hétérogène. Nous avons également demandé que les télécommandes permettant de moduler les températures soient mises à disposition le plus rapidement possible dans l'ensemble des bureaux, en espérant que les frileux et les non frileux puissent arriver à un compromis sur la modulation à apporter !
- L'affichage indiquant que l'eau ne devait pas être consommée sur le site a inquiété nombre d'entre vous, certains ayant déclaré avoir été malades après en avoir bu. Cet événement est grave et vos élus **CFE-CGC** IDF et Software ont immédiatement demandé des explications à la Direction et la tenue en urgence de d'une réunion des CSSCT. Pendant ce temps la Direction a mis 48h pour mettre à disposition des bouteilles d'eau. Nous nous étonnons que l'alerte n'ait été donnée par la Direction que le 10 janvier, alors que les analyses de mi-décembre n'étaient pas satisfaisant et que les salariés ont commencé à occuper le site le 2 janvier. La Direction nous a indiqué qu'une intervention des services de l'eau a eu lieu le week-end du 13 et 14 janvier. Nous en attendons les résultats.
- Certains d'entre vous rencontrent des difficultés pour accéder à l'application «Hubtobee Flex» ou pour valider/finaliser leurs réservations de place. Le process semble connaître quelques ratés, encore une fois INETUM pêche lors de la mise de place des nouveaux outils.

Une nouvelle étape dans l'occupation de Stories sera marquée par l'arrivée des salariés de Boulogne le 6 février.

A cette occasion, **notez sur vos agendas que mardi 14 février, vos élus CFE-CGC Ile-De-France et Software seront présents pour vous accueillir autour d'un café/croissant dans leur nouveau bureau syndical situé au rez-de-chaussée** (à droite de l'accueil, face aux portiques).



## Départ de O'Saône (Lyon) en juillet 2023

A peine le Flex Office mis en place à Stories, la Direction veut réduire les coûts immobiliers de la région Auvergne-Rhône-Alpes en regroupant la quasi-totalité (seul un étage sur les actuellement occupés sera conservé) des salariés Inetum de O'Saône dans les locaux d'Inetum Software au Tangram.

Ce regroupement entraînera la mise en place du flex office avec un ratio tendu de moins d'un poste de travail pour deux salariés (**chiffre annoncé par la direction qui devra être vérifié**) mais cela suppose que Inetum Software n'augmente pas ses effectifs !

A noter : dans le seul étage restant à O'Saône le flex office sera également mis en place.

Vos représentants **CFE-CGC** seront très vigilants sur cette opération risquée pour les conditions de travail.

Pour Inetum : François LECLUSE, Bruno MAZALE, Eric BRAILLON, Patrick PRESSIAT

Pour Inetum Software : Alain JANKOWSKI, Roger RICHERMOZ, Véronique MOULIN, Thierry MERLOZ

2023

ÉLECTIONS

## Élections 2023 des membres des CSE

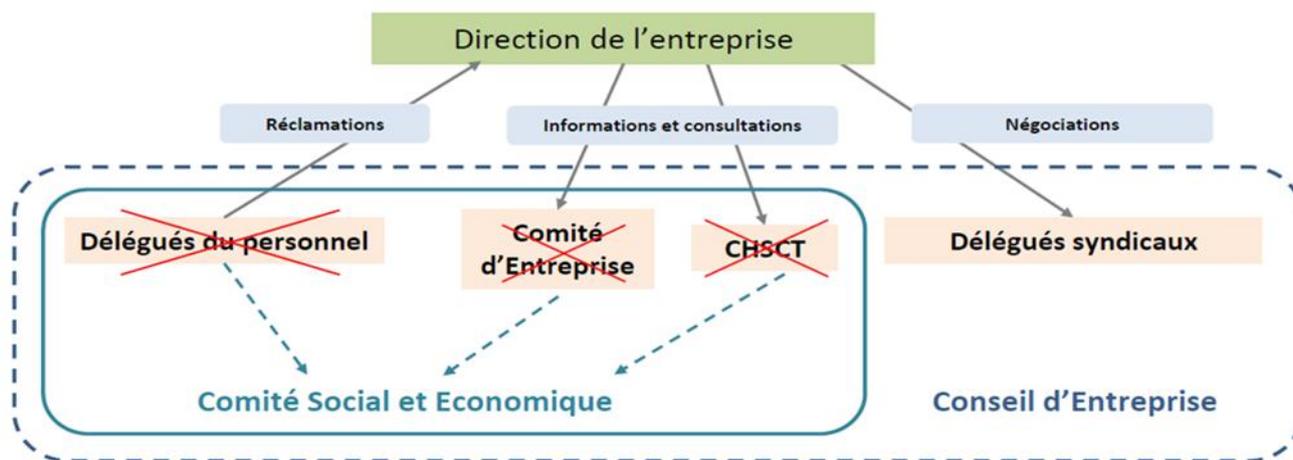
En **octobre 2023** vous allez renouveler **vos représentants au sein des 8 CSE (Comité Social et Economique) de l'UES Inetum** et indirectement au **CSE Central**.

C'est un événement important car vous serez appelés à élire les collègues qui vous représenteront tout au long de leur **mandat de 4 ans (2023-2027)**. Afin de mieux vous faire connaître ces instances et leurs membres, et pour vous encourager à rejoindre notre équipe, nous poursuivons notre série d'articles sur la **CFE-CGC**, les **CSE** et vos élus.

Vous pouvez retrouver l'épisode 1 « C'est quoi la **CFE-CGC** ? » dans [notre lettre du mois précédent](#), datée du 31 décembre 2022.

### Episode 2 – C'est quoi le CSE ?

Les « Ordonnances Macron » de septembre 2017 ont bouleversé la représentation du Personnel en remplaçant les 3 instances spécialisées : DP, CE et CHSCT par une instance unique et généraliste : le **Comité Social et Economique (CSE)**.



#### Le Comité Social et Economique

Le **CSE** a pour **mission** :

- Le suivi de l'activité économique et des changements liés à l'organisation.
- La gestion des activités sociales et culturelles, le **CSE** dispose pour cela d'un budget spécifique.
- La présentation des réclamations individuelles et collectives des salariés de l'établissement.
- Le contrôle de la politique sociale, des conditions de travail et de l'emploi.
- La promotion de la santé.

Le **CSE** s'appuie sur la **Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT)**, commission consultative du **CSE** qui se substitue à l'ancien CHSCT sans pour autant en conserver toutes les prérogatives.

Au sein de l'**Unité Economique et Sociale (UES)** Inetum il existe actuellement :

- **1 CSE** national pour **Inetum Software** (ex Gfi Progiciels)
- **7 CSE** régionaux pour **Inetum** (ex Gfi Informatique)

Ces **8 CSE** sont composés au total de 133 élus titulaires et 133 élus suppléants, désignés par les salariés lors des élections de 2019 pour un mandat de 4 ans (2019-2023).

Ils seront rejoints pour les élections d'octobre 2023 par le **CSE** de **Inetum Business Solutions**.

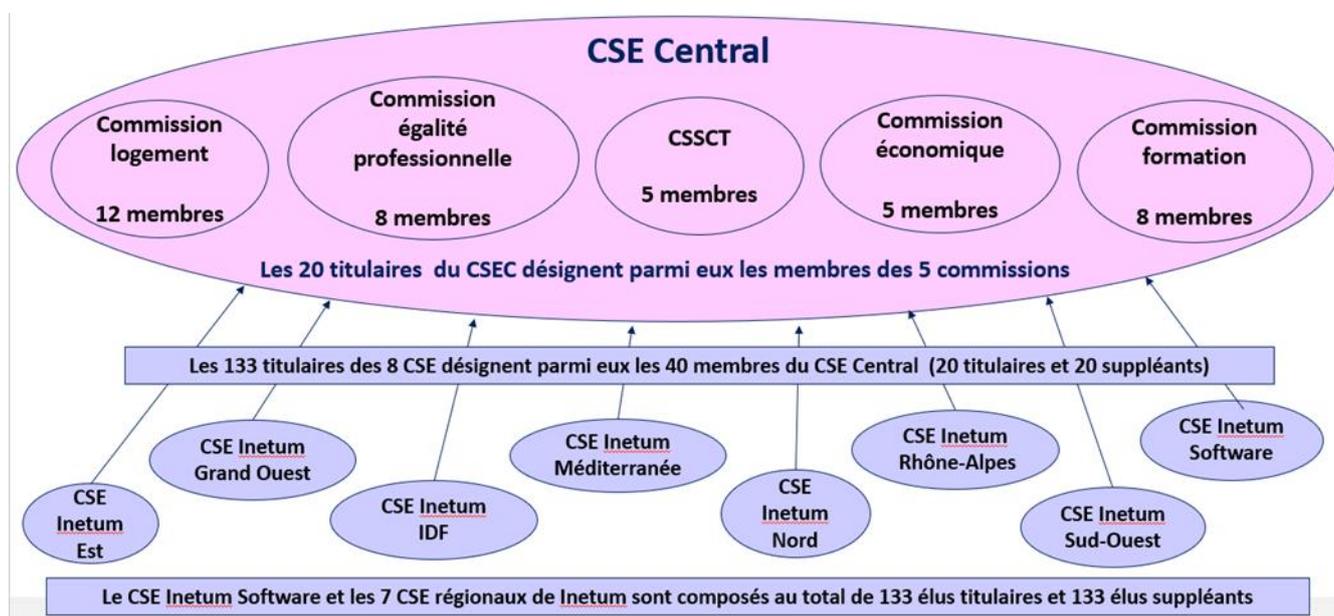
## Le Comité Social et Economique Central

Comme il existe plusieurs **CSE** au sein de l'**UES** Inetum, il leur est adjoint un **CSE Central**, composé de représentants de l'ensemble des **8 CSE** mentionnés précédemment.

Le **CSE Central** :

- Est le seul consulté chaque année sur les orientations stratégiques, la situation économique et financière de l'entreprise,
- Est consulté chaque année, ainsi que les **CSE**, sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi,
- Dispose d'un expert indépendant qui produit chaque année un rapport détaillé sur les comptes du Groupe.
- De plus, au sein du **CSE Central**, sont constituées plusieurs commissions spécialisées : économique, égalité professionnelle, formation, aide au logement, **CSSCT**.

Le schéma suivant récapitule la constitution des **CSE**, du **CSE Central** et de ses commissions.



## Les Représentants Syndicaux et Délégués Syndicaux

Lors du 1<sup>er</sup> tour des élections au **CSE** vous votez pour les candidats présentés par les **Organisations Syndicales (OS)**.

Ce vote est important à la fois pour désigner vos représentants au **CSE**, et aussi pour désigner les **représentants syndicaux et délégués syndicaux**, qui défendront vos intérêts lors des négociations avec la Direction, notamment lors des **Négociations Annuelles Obligatoire (NAO)**, mais aussi pour acquérir de nouveaux droits ou améliorer ceux existants (accord Télétravail, accord sur les astreintes, revendication de la mise en place d'un intéressement, d'une politique pour les seniors, par exemple).

**Important** : seuls les **Délégués Syndicaux (DS)** disposent de moyens pour aller à votre rencontre sur vos lieux de travail où qu'ils se trouvent à travers tout le territoire national.

Ainsi, seuls les candidats présentés par les OS et ayant recueillis plus de 10% des suffrages exprimés peuvent être désignés délégués syndicaux. De plus si l'ensemble de la liste des candidats recueille plus de 10% des suffrages, cela permet à l'OS de désigner des représentants syndicaux dans les **CSE** et dans les **CSSCT**.

C'est donc un enjeu important pour vous et pour la **CFE-CGC** afin de pouvoir vous assister, vous conseiller au sein des 9 futurs **CSE** de l'**UES** Inetum.

## Flash Info Ouest

Un point sur les entrées (embauches, mutations, ...) et sorties (démissions, licenciements, retraites, ...) en 2022 sur vos agences :

|                       | Effectif 12/2021 | Entrées    | Sorties    | Effectif 12/2022 |
|-----------------------|------------------|------------|------------|------------------|
| Brest                 | 25               | 11         | 8          | 28               |
| Caen                  | 32               | 7          | 9          | 30               |
| La Chapelle sur Erdre | 818              | 201        | 205        | 814              |
| Lannion               | 17               | 1          | 5          | 13               |
| Le Mans               | 18               | 1          | 4          | 15               |
| Niort                 | 184              | 54         | 67         | 171              |
| Orléans               | 194              | 47         | 40         | 201              |
| Rennes                | 222              | 68         | 62         | 228              |
| Saint Macaire         | 7                | 0          | 7          | 0                |
| Tours                 | 20               | 10         | 8          | 22               |
| <b>TOTAL</b>          | <b>1 537</b>     | <b>400</b> | <b>415</b> | <b>1 522</b>     |

Notez d'ores et déjà sur vos agendas qu'une délégation de la **CFE-CGC** ira à votre rencontre le 27 février sur le nouveau site de Lannion, le 28 février sur Rennes, les 1er et 2 mars sur La Chapelle Sur Erdre.

Vos contacts : Pascal Houssin, Olivier Maulmy

## Retour sur la journée de grève intersyndicale Inetum du 16 janvier 2023



La mobilisation des salariés et des représentants **CFE-CGC**, CFTC, CGT et Solidaires Informatique était encore au rendez-vous partout en France pour cette 3<sup>e</sup> journée de grève pour la défense du pouvoir d'achat.

Nous renouvelons nos félicitations à tous ceux qui y ont pris part et ont ainsi démontré leur attachement à des mesures collectives pour combattre les conséquences délétères résultant du niveau très élevé de l'inflation.

La **CFE-CGC** se mobilise pleinement pour continuer à défendre votre pouvoir d'achat lors de la **dernière réunion de NAO, prévue le 3 février**.



Nos collègues Belges du syndicat PULS étaient venus se joindre à notre mouvement

Merci à eux !



Olivier Maulmy, Daniel Esse, Ludovic Boullin et Patrick Desouche (élus IDF)



## Réforme des retraites: **NON** au casse du siècle !

Alors que le projet de texte de la réforme des retraites a été présenté par le gouvernement le mardi 10 janvier, la **CFE-CGC** est totalement opposée à cette réforme inutile et lourde de conséquences. La **CFE-CGC** a fait valoir ses positions tout au long des concertations afin de favoriser l'emploi des seniors et prévenir l'usure professionnelle, les dispositifs de solidarité ou encore l'équilibre du système.

### **Non, non et non à cette réforme injuste et brutale !**

Les Organisations Syndicales ont lancé une pétition contre le projet gouvernemental et le report de l'âge de la retraite à 64 ans avec un allongement accéléré de la durée de cotisation. Pour soutenir la mobilisation intersyndicale et s'opposer à cette réforme : « [je signe la pétition](#) »

#### La réalité :

- Il n'y a pas de problème de financement : notre système de retraite est tout à fait **soutenable et pérenne**.
- On nous dit que l'espérance de vie augmente ? C'est **faux** ! Elle n'augmente plus depuis 10 ans.
- Partir plus tard à la retraite ? Pourtant, après 55 ans, les salariés n'ont majoritairement plus leur place dans les entreprises !
- Les femmes avec enfants seront particulièrement touchées. Dans le système actuel, elles peuvent prétendre à une pension de retraite complète à 62 ans ou 63 ans. Demain, elles devront attendre 64 ans.

**Cette injustice est inacceptable.**

**Le gouvernement veut réformer les retraites pour financer d'autres dépenses au détriment des salariés et des agents de la fonction publique.**

## Réforme des retraites : mobilisation réussie le 19 janvier.

### Les organisations syndicales des bureaux d'études appellent à continuer le mouvement le 31 janvier et au delà.



Le **19 janvier** dernier, partout en France, ce sont plus de **deux millions** de travailleuses et travailleurs, qui ont manifesté leur mécontentement contre la réforme des retraites.

Nous tenons à remercier tous les salariés des Bureaux d'Etudes pour leur mobilisation, la signature de la pétition intersyndicale et leur soutien.

Des milliers de salariés des Bureaux d'Etudes ont fait grève, quelle que soit la taille de leur entreprise.



La grève est un fait rare pour les salariés de notre Branche, preuve que cette réforme annoncée est inacceptable et injuste pour tous.

Ils étaient encore plus nombreux dans les cortèges pour demander au gouvernement de renoncer à l'âge du départ à la retraite à 64 ans, et de renoncer à accélérer l'augmentation de la durée de cotisation.

Lors de nos tractages dans les entreprises, nous avons eu de nombreux retours positifs des salariés qui soutenaient notre demande de retrait de cette réforme.

**C'est pourquoi nous appelons une nouvelle fois à faire grève et à**

**Continuer le combat jusqu'au retrait de cette réforme injuste !**





## Actualité de la branche «SYNTEC» : extension du forfait jours !

### Communiqué de presse du 21 décembre 2022 de la CFE-CGC et de la CGT

#### CFDT ET CFTC FONT LE PLUS BEAU DES CADEAUX AU MEDEF

« Quand le gouvernement rétablira l'esclavage, la CFDT et la CFTC seront intransigeantes sur le poids des chaînes ».

Jusqu'à ce jour, et depuis la mise en place des 35 heures en 1999, seuls les cadres en Position 3 (3.1, 3.2, et 3.3) pouvaient être en convention de « forfait jours ». Pour y être éligible, le salarié devait, entre autres conditions, avoir une rémunération au moins égale à 120 % du salaire minima conventionnel, et ceci pour un maximum de 13 heures de travail par jour 218 jours par an.

Le cadeau de la CFDT et de la CFTC au patronat cette année ? (mais pas aux salariés ...) Etendre ce Forfait Jours aux Ingénieurs & Cadres en position 2.3, en contrepartie **seulement** d'une rémunération égale à 122 % de leur minima conventionnel, comme seule condition d'éligibilité donc d'entrée uniquement, à ce dispositif.

Ainsi, dorénavant, l'Ingénieur ou le Consultant concerné, s'il bénéficie d'une rémunération supérieure ou égale à 122% du minimum conventionnel de sa catégorie, pourra être, avec ou sans son accord, en forfait jours dans ce cadre si son salaire est égal au minimum à 3 905,22 euros, donc pour un taux horaire de 31 % inférieur (sur une base de 13h/jour) au taux horaire d'un salarié à 35 heures en moyenne annuelle.

Donc, non seulement ici, ces nouveaux « forfait jours », en vertu de cet accord aujourd'hui signé par la CFDT et la CFTC, connaîtront une augmentation de leur temps de travail mais celle-ci s'accompagnera d'une baisse de leur taux horaire, d'où une dévalorisation du travail réalisé, une absence de reconnaissance, et une perte de sens au travail ... sans parler des conditions pour leur santé.

Les employeurs et les signataires nous parlent ici **d'attractivité** ? Celle-ci ne se vérifie plus aujourd'hui que pour les créateurs d'entreprise et leurs financiers.

En outre, il y a fort à parier que le bloc patronal (à savoir SYNTEC, CINOV et CFDT, CFTC) n'en restera pas là et tentera très vite, **dans les prochains mois, de généraliser le forfaits jour à tous les Ingénieurs et Cadres**, puisque le patronat revendiquait une extension du forfait jours aux salariés en position 2.1 et 2.2 en début de négociation.



C'est ici renier et méconnaître toutes les précautions et les mesures mises en œuvre depuis 1999 pour protéger et accompagner au mieux les salariés en forfait jours ...

La **CGT** et la **CFE-CGC** dénoncent fermement cet **accord de dumping social**.

Contact CGT : Noël LECHAT

Contact **CFE-CGC** : Michel DE LA FORCE

≈ communiqué de presse



## Agenda : janvier 2023 / février 2023

### **Cela s'est passé en janvier :**

#### **1<sup>er</sup> janvier :**

Vos représentants CFE-CGC vous ont présenté leurs meilleurs vœux pour 2023 !

Nous sommes présents **partout en France** pour vous accompagner au quotidien. N'hésitez pas à nous solliciter pour tout sujet, et surtout le plus rapidement possible en cas de problème ([Cf. contacts](#)).

**2, 3, 4... janvier :** La CFE-CGC était à vos côtés pour votre installation à Stories.

Vous nous avez fait part de nombreuses remarques et nous vous en remercions. Nous n'avons pas manqué de faire remonter l'ensemble à la Direction et suivons l'avancement de chaque point de près. ([Cf. page 3](#)).

**6 janvier :** La CFE-CGC était présente à la 1<sup>ère</sup> réunion de NAO.

Conformément aux textes, cette 1<sup>ère</sup> réunion a pour vocation de fixer le calendrier des négociations. Une seconde réunion a eu lieu le 25 janvier, une troisième est prévue le 3 février.

**13 janvier :** Commission Egalité Professionnelle du CSE Central.

Réunion conclusive pour 2022 après avoir enfin obtenu des réponses de la direction. La CFE-CGC se bat pour que le traitement de tous les salariés soit le même et que les droits de chacun soient respectés.

**16 janvier :** 3<sup>ème</sup> journée de grève des salariés pour défendre leur pouvoir d'achat !

Merci pour votre mobilisation ! ([Cf. page 6](#)).

**16 janvier :** Réouverture du workflow pour les demandes de Télétravail.

Vos représentants CFE-CGC, sont à votre écoute pour tout conseil sur ce sujet et pour faire respecter correctement cet accord par la Direction.

**19 janvier :** 1<sup>ère</sup> journée d'action nationale contre le projet de réforme des retraites.

Nous étions avec vous partout en France et vous étiez particulièrement mobilisés contre ce projet de réforme idéologique, brutal et inadapté ([Cf. page 7](#)).

**25 janvier :** Réunion NAO n°2.

La CFE-CGC, a participé activement à cette réunion pour défendre vos intérêts avec des revendications de bon sens, cohérentes, que la direction a écouté avec la plus grande attention ([Cf. page 2](#)).

**30 et 31 janvier :** Nous avons rendez-vous avec vous dans le SUD-EST à Sophia et à Aix en Provence.

Merci encore pour votre accueil. Rendez-vous très bientôt pour une nouvelle rencontre. Restez attentif à notre agenda !

**31 janvier :** Deuxième journée d'action contre le projet de réforme des retraites.

La CFE-CGC, comme le 19 janvier, était à vos côtés dans la rue pour défendre votre retraite. ([Cf. page 7](#)). **Ne lâchons rien !**

### **Prévisions pour février :**

**Du 1<sup>er</sup> au 2 février :** Rendez-vous dans le SUD-EST, de Marseille à Montpellier.

Une délégation de la CFE-CGC vous rencontre sur les sites de la région sud-est :

- 1<sup>er</sup> février : Marseille
- 2 février : Montpellier

**3 février :** Réunion NAO n°3.

La CFE-CGC, participera activement à cette réunion pour défendre vos intérêts et votre pouvoir d'achat. ([Cf. page 2](#)).

**9 février :** Rendez-vous à Lille.

Une délégation de la CFE-CGC sera à Lille pour rencontrer les salariés. **Contactez-nous dès maintenant** si vous voulez aborder un sujet spécifique. Nous organiserons un **moment privilégié avec chaque salarié demandeur**.

**9 février :** Commission Logement.

La CFE-CGC, ainsi que les autres membres de la commission œuvrent non seulement pour traiter les demandes relatives au logement, mais aussi et surtout pour **vous accompagner** dans vos démarches.

**14 février :** La CFE-CGC accueillera les salariés de Boulogne à Stories.

Faites nous part de vos remarques, problèmes, mais aussi des points positifs pour que votre arrivée se déroule aux mieux. ([Cf. page 3](#)).

Nous sommes présents et connaissons bien les locaux !

**15 février :** Réunion du CSE Central.

Au programme de nombreux sujets, de la consultation sur la politique sociale de l'entreprise à l'information sur le futur déménagement des locaux de Lyon ([Cf. page 3](#)). Nous ne manquerons pas de faire également un point sur Stories.

Le PDG est attendu pour cette réunion, afin de faire la lumière sur certains points dans le cadre du changement d'actionnaire. Il devait prendre part à la réunion précédente mais avait décliné l'invitation du CSEC au motif qu'il préparait le budget au Mexique (un des pays où Inetum est implanté). Souhaitons qu'il lui arrive tout de même de se trouver parfois en France !

**16 février :** Réunion paritaire.

Cette réunion devrait porter notamment sur un accord seniors et sur les élections à venir. Nous vous en dirons plus le mois prochain.

**23 février :** Réunions de CSE.

Ile De France, Software (à Dijon) et Auvergne-Rhône-Alpes.

**27 février :** Réunion de CSE EST.

**27 février au 2 mars :** Rendez-vous en région Ouest.

Une délégation de la CFE-CGC ira à votre rencontre :

- le 27 février sur le nouveau site de Lannion
- le 28 février sur Rennes
- les 1<sup>er</sup> et 2 mars sur La Chapelle Sur Erdre

**28 février :** Réunions de CSE.

Nord et Grand-Ouest.

# Prenez contact avec vos représentants CFE-CGC !

**IMPORTANT** : les adresses courriel indiquées ci-après sont gérées par la seule **CFE-CGC** sur des **serveurs qui lui sont propres et en toute indépendance du Groupe Inetum**

|                                       |   |                  |  |
|---------------------------------------|---|------------------|--|
| Alina TORTOCHAUT                      | Délégué Syndical Central UES              | ☎ 06 83 09 41 92 | <a href="mailto:alina.tortochaut@cfecgc-inetum.fr">alina.tortochaut@cfecgc-inetum.fr</a> |
| Olivier MAULMY                        | Délégué Syndical Central adjoint UES      | ☎ 07 87 16 17 19 | <a href="mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr">olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr</a>     |
| <b>Inetum</b>                         |   |                  |  |
| IDF                                   | Ludovic BOULLIN                           | ☎ 06 76 28 46 99 | <a href="mailto:ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr">ludovic.boullin@cfecgc-inetum.fr</a>   |
|                                       | Katia LESPINE                             | ☎ 06 49 57 18 48 | <a href="mailto:katia.lespine@cfecgc-inetum.fr">katia.lespine@cfecgc-inetum.fr</a>       |
|                                       | Patrick DESOUCHE                          | ☎ 06 12 47 10 71 | <a href="mailto:patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr">patrick.desouche@cfecgc-inetum.fr</a> |
|                                       | Olivier MAULMY                            | ☎ 07 87 16 17 19 | <a href="mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr">olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr</a>     |
| EST                                   | Benoît WENK                               | ☎ 06 61 13 11 93 | <a href="mailto:benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr">benoit.wenk@cfecgc-inetum.fr</a>           |
| OUEST                                 | Pascal HOUSSIN                            | ☎ 06 98 38 41 55 | <a href="mailto:pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr">pascal.houssin@cfecgc-inetum.fr</a>     |
|                                       | Olivier MAULMY                            | ☎ 07 87 16 17 19 | <a href="mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr">olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr</a>     |
| NORD                                  | Brigitte DURIEZ                           | ☎ 07 60 14 82 33 | <a href="mailto:brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr">brigitte.duriez@cfecgc-inetum.fr</a>   |
|                                       | Anthony FLORENT                           | ☎ 07 87 16 17 19 | <a href="mailto:anthony.florent@cfecgc-inetum.fr">anthony.florent@cfecgc-inetum.fr</a>   |
| RHONE-ALPES-AUVERGNE                  | François LECLUSE                          | ☎ 07 80 02 68 59 | <a href="mailto:francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr">francois.lecluse@cfecgc-inetum.fr</a> |
|                                       | Bruno MAZALE                              | ☎ 06 30 30 63 27 | <a href="mailto:bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr">bruno.mazale@cfecgc-inetum.fr</a>         |
| MÉDITERRANÉE                          | Guy DECHELETTE                            | ☎ 06 75 71 42 62 | <a href="mailto:guy.dechelette@cfecgc-inetum.fr">guy.dechelette@cfecgc-inetum.fr</a>     |
| SUD OUEST                             | Olivier MAULMY                            | ☎ 07 87 16 17 19 | <a href="mailto:olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr">olivier.maulmy@cfecgc-inetum.fr</a>     |
| <b>Inetum Software France</b>         |   |                  |  |
| Lyon Tangram                          | Alain JANKOWSKI                           | ☎ 06 06 43 94 60 | <a href="mailto:alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr">alain.jankowski@cfecgc-inetum.fr</a>   |
| Saint Ouen                            | Alina TORTOCHAUT                          | ☎ 06 83 09 41 92 | <a href="mailto:alina.tortochaut@cfecgc-inetum.fr">alina.tortochaut@cfecgc-inetum.fr</a> |
| Metz                                  | Bertrand KLOSTER                          | ☎ 06 23 83 03 50 | <a href="mailto:bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr">bertrand.kloster@cfecgc-inetum.fr</a> |
| Montpellier                           | André NEBLE                               | ☎ 06 83 09 41 92 | <a href="mailto:andre.neble@cfecgc-inetum.fr">andre.neble@cfecgc-inetum.fr</a>           |
| Nancy-Dijon                           | Daniel AKNINE                             | ☎ 06 73 37 55 76 | <a href="mailto:daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr">daniel.aknine@cfecgc-inetum.fr</a>       |
| <b>Hors UES</b>                       |   |                  |  |
| Modernisation Solutions (ex METAWARE) | Martin JOURDAN<br>Gilles ROLLAND DE RENGÉ | ☎ 06 09 10 04 62 |  |

Web <https://cfecgc-inetum.fr>



Mail [contact@cfecgc-inetum.fr](mailto:contact@cfecgc-inetum.fr)



Olivier Maulmy



**Vous aussi, rejoignez la CFE-CGC !**

**Adhérez en ligne :**

<https://www.fieci-cfecgc.org/rejoignez-nous/>